

03

Paysage urbain

État des lieux et analyse

Histoire et évolution urbaine

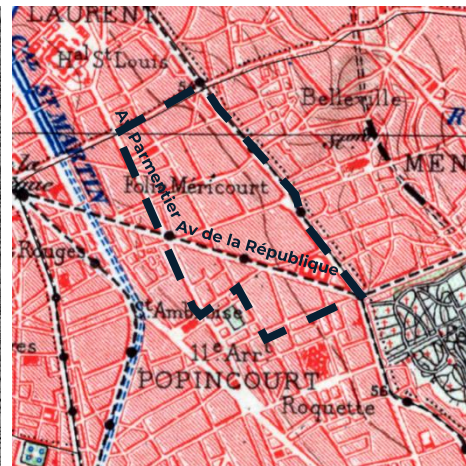
Du XVIII^{ème} au XX^{ème} siècle



© APUR / carte des environs de Paris de l'abbé Delagrive (1731-1741)
Paris : 500 000 habitants



© APUR / carte des Chasses du Roi (1764-1807)
Paris : 650 000 habitants



© APUR / carte topographique dite type 1900 (1906)
Paris : 1 053 000 habitants



© APUR / carte topographique (1985-1991)
Paris : 2 125 000 habitants

Au **XVIII^{ème} siècle**, Paris se compose d'un tissu très médiéval et s'étend jusqu'aux anciennes enceintes édifiées sous Charles V et Louis XIII et démolies à la fin du XVII^{ème} siècle. Les espaces végétalisés couvrent 19% du territoire urbanisé. L'actuel quartier Belleville Saint-Maur constitue un **ensemble rural composé de parcs et jardins publics et privés, de maraichage, de friches, de grandes cultures et quelques parcelles d'arboriculture**. Les travaux d'Haussmann aboutissent à la création de deux grandes voies arborées : avenue de la République et l'avenue Parmentier.

Au **XX^{ème} siècle**, une forte densité urbaine apparaît avec de **nombreuses impasses, passages, îlots, et cours**, autrefois occupés par des activités artisanales, industrielles et métallurgiques.

Structure urbaine et morphologique

Aujourd'hui

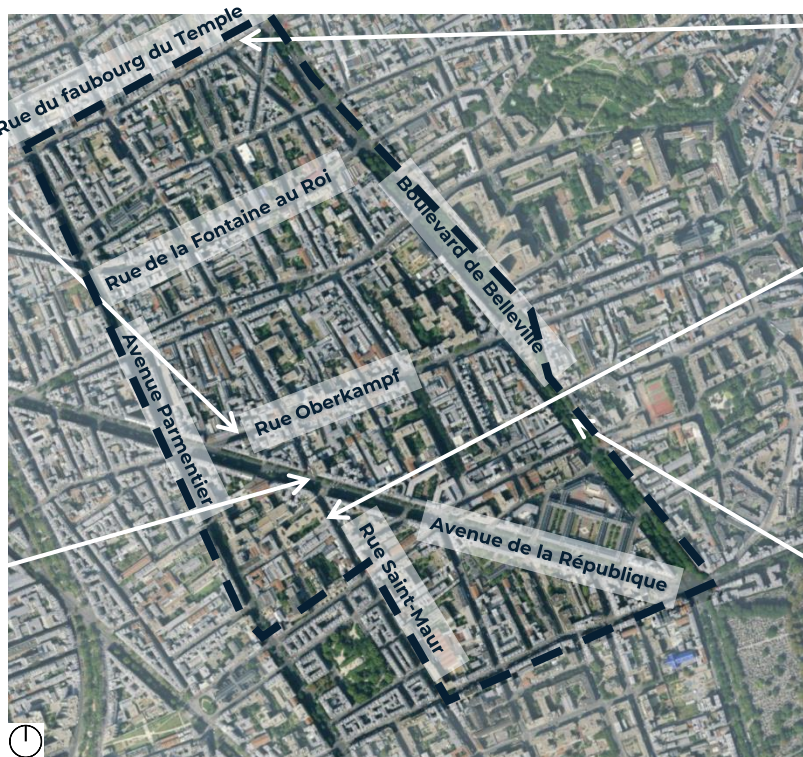
Quartier composé d'un **tissu urbain mixte**, avec une dominante haussmannienne et des années 1960.



Rue Oberkampf : symbole d'une densité urbaine importante, lieu d'amusement et de vie nocturne avec ses nombreux bars et commerces.



Avenue de la République



Rue du faubourg du Temple, ancien faubourg à guinguettes, rue serpentine bordée de nombreux commerces



Rue St Maur : lieu de divertissement et de vie nocturne avec l'Atelier des lumières et ses nombreux cafés et bars.



Bd de Belleville/Ménilmontant : artère majeure et symbole d'une densité urbaine caractéristique de par ses marchés.

Structure urbaine et paysagère

Des espaces publics singuliers à valoriser

➤ Les placettes et aires piétonnes

- Esplanade Roger Linet
- Croisement rue Oberkampf/Bd de Belleville
- Parvis de l'Église Saint-Joseph des Nations
- Croisement rue St Maur/rue Oberkampf
- Croisement rue des Nanettes / Condillac

➤ Le réseau d'impasses et de cours : mémoire de l'histoire industrielle

- Cité Joly
- Cité Dupont
- Rue Robert Houdin
- Rue Jules Verne
- Passage Pivert
- Passage de Ménilmontant
- Villa Gaudalet
- Cité Griset
- Impasse de la Baleine

➤ Les promenades végétalisées

- Avenue Jean Aicard



Place et parvis	Rue et passage	Lieu particulier
Place métropolitaine	Rue piétonne	Retrait (+ 4 m)
Parvis	Rue semi-piétonne, zone de rencontre	Escalier, trottoir dénivelé
Place	Passage	Contre-allée, terre-plein stationné
Place de quartier	Passage couvert	Passerelle
Promenade et place-jardin	Impasse	Pont
Promenade	Rue courte et large (env. 20 m de large)	Tunnel
Place-jardin		
Mur végétal		

Des espaces végétalisés ponctuant le quartier

Gestion Ville de Paris (DEVE) : square, jardins, promenades, jardinières ...

Jardinières rue de la Présentation + rue aux écoles : 275m²

Square Jules Verne : 2300m²

Jardinières de l'Église Saint-Joseph des Nations : 140m²



Promenade plantée avenue de la République (en travaux) : 1330m²



Jardinières boulevard de Belleville : 770m²

Square George Sarre : 1850m²

Bacs du passage de Ménilmontant : 44m²

Jardinières bd de Ménilmontant : 500m²

Jardinières rue du Chemin vert : 40m²

© Hauteur de végétation
2015 - APUR

Des espaces végétalisés ponctuant le quartier

Les abords des squares du quartier : des lieux potentiels de végétalisation

1 **Square Jules Verne** : bordé de la rue J. Verne et Pass. Pivert



2 **Square George Sarre** : bordé de l'avenue J. Aicard



Structures végétales du quartier

Les arbres d'alignement : une structure paysagère du quartier mais peu présente



Quartier traversé et encadré par trois artères arborées : boulevard de Belleville/Ménilmontant, avenue de la République et avenue Parmentier. Au-delà, **secteur fortement carencé en arbres**.



1 Boulevard de Belleville/Ménilmontant : CUB de fonctionnalité écologique modérée. Il constitue une liaison écologique arborée avec le cimetière du Père Lachaise (Réservoir de Biodiversité).



2 Avenue de la République : CUB à fonctionnalité écologique moindre, jouant un rôle pour la sous-trame arborée.

3

Avenue Parmentier : artère majeure arborée desservant un réservoir de biodiversité : square Maurice Gardette

Structures végétales du quartier

Au-delà des grands axes, des sous-trames végétales ponctuelles et qualitatives

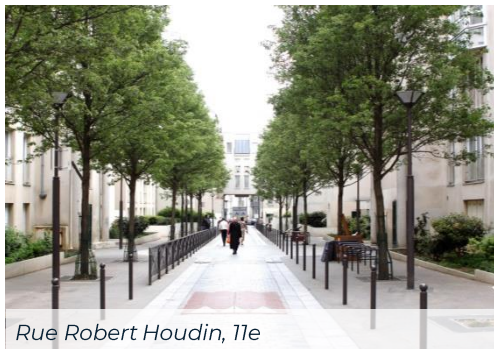
➤ Nombreuses cours intérieures privées et quelques rues résidentielles plantées

- Cité Dupont
- Cité Griset

➤ Des rues secondaires plantées, réel atout paysager du quartier

- Rue Robert Houdin
- Rue Vaucouleurs
- Rue Darboy
- Rue Deguerry
- Cité Joly
- Passage de Ménilmontant
- Rue des Nanettes

➤ Carences notables de la strate arbustive et herbacée dans le secteur.



Rue Robert Houdin, 11e



Passage Rochebrune, 11e (hors quartier)



Des espaces végétalisés participatifs

Gestion associative : jardins partagés, jardinières, rues végétales, permis de végétaliser ...

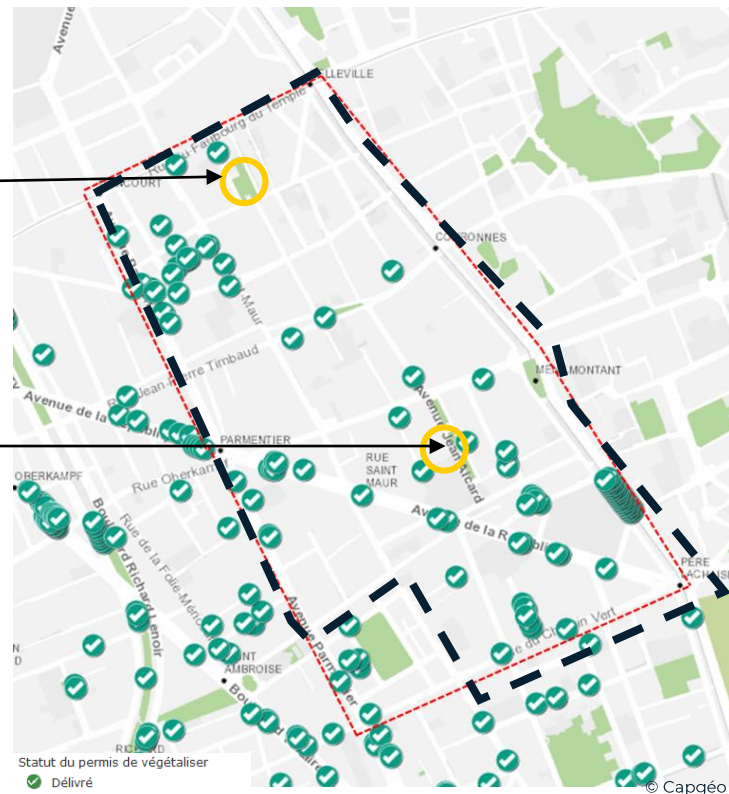
- De nombreux permis de végétaliser délivrés mais des zones de carences restent apparentes.
- Peu de jardins partagés dans le quartier



Jardin partagé 'Centre de la Terre'
Square Jules Verne

Jardin pédagogique Jean Aicard
Square Georges Sarre

© Jean Pierre Vigié
Épouvantails réalisés par des enfants des écoles
dans le cadre du programme 'Petite main verte'



Structures végétales du quartier

Un maillage de rues minérales non plantées

➤ Un réseau conséquent de rues accueillant aucune strate végétale : de réelles opportunités à étudier

- Rue des Bluets
- Rue du Chevet
- Rue Condillac
- Rue Crespin du Gast
- Rue Desargues
- Rue Goncourt
- Rue Guillaume Bertrand
- Rue Jean-Pierre Timbaud
- Rue Louis Bonnet
- Rue Morand
- Rue Moret
- Rue du Moulin Joly
- Rue des Nanettes
- Rue de l'Orillon
- Rue Plichon
- Rue Saint-Ambroise
- Rue Saint Maur
- Rue Servan
- Rue Spinoza
- Rue des Trois Bornes
- Villa Gaudalet
- Rue de la Fontaine au Roi
- Rue Oberkampf
- Rue du faubourg du temple
- Rue du chemin vert

© Hauteur de végétation
2015 - APUR

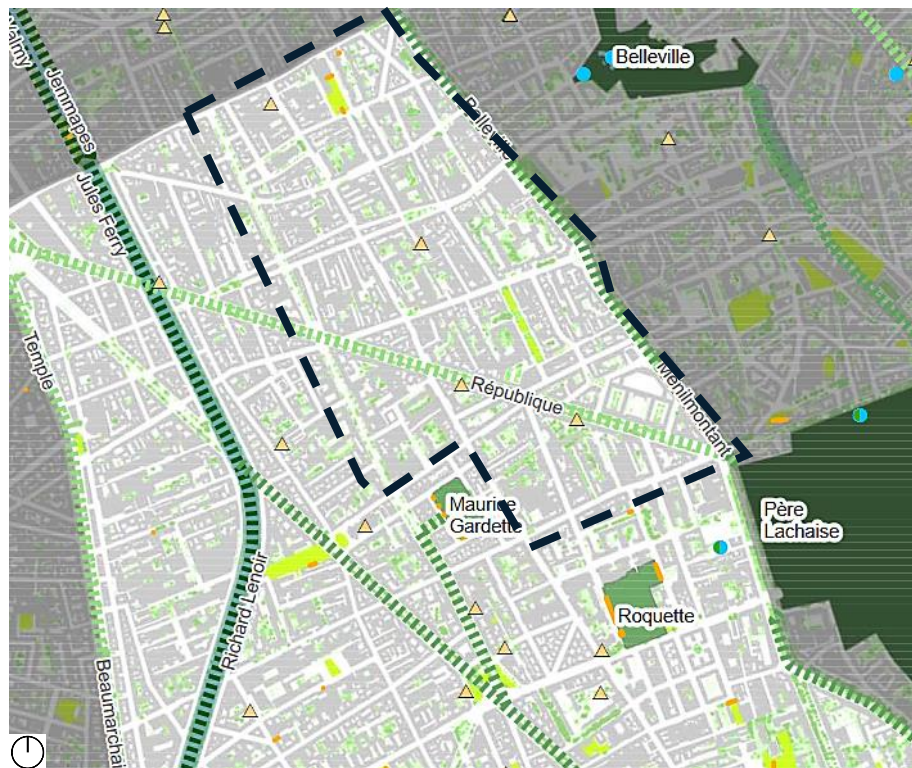


Contexte environnemental : structures végétales, support de biodiversité

Approche macro des corridors écologiques : les trames vertes

Quartier Belleville Saint-Maur :

- **Le plus dense** du 11^{ème} arrondissement.
- Relativement **déconnecté du seul réservoir urbain de biodiversité** de proximité : le cimetière du Père Lachaise.
- **Traversé par un corridor urbain de biodiversité de moindre fonctionnalité écologique** : avenue de la République.
- **Longé par un corridor de fonctionnalité écologique modéré** : boulevard de Belleville/Ménilmontant.
- **Absence de trame bleue.**

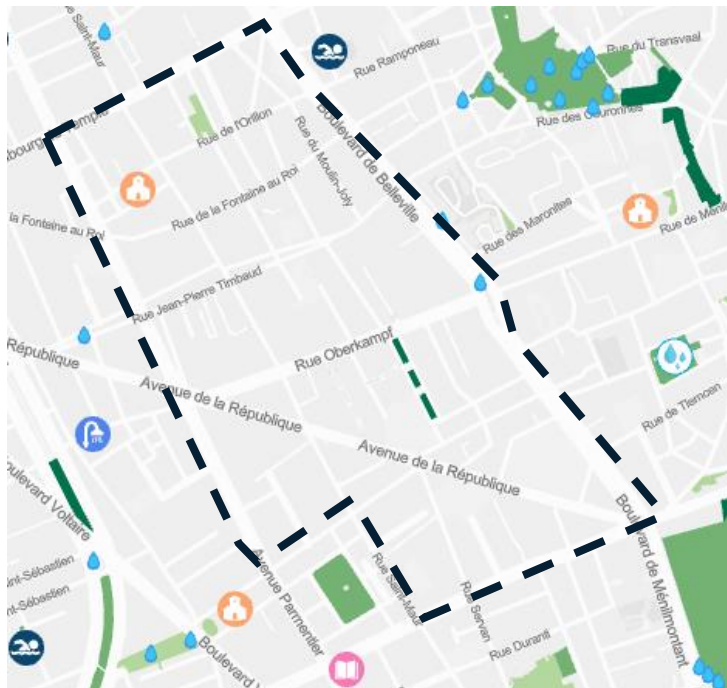


© DEVE - AEU - Div. biodiv. ; SAB ; SEJ ; DU ; APUR ; SRCE - Décembre 2020

Contexte environnemental : îlots de chaleur et îlots de fraîcheur urbains

De nombreuses rues minérales et chaudes

- Les rues sujettes aux îlots de chaleurs sont les plus minérales.
- Limitation des îlots de chaleurs sur les voies plantées qui apportent de l'ombrage malgré des revêtements de sol très chauds.
- Carence notable des îlots de fraîcheur dans un secteur dense et minéral



© Capgéo

Îlots de fraîcheur

Fontaines à boire

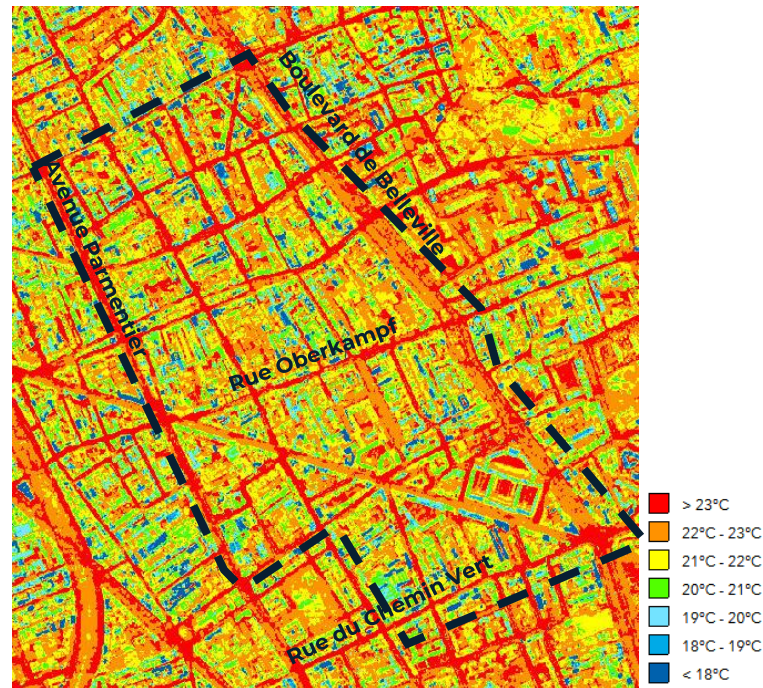
- Fontaine 2 en 1
- Fontaine à boire

Espaces verts

- Très exposé au soleil donc plutôt chaud (moins de 25% de végétation haute)
- Partiellement ombragé donc modérément frais (de 25 à 50% de végétation haute)
- Très ombragé donc frais (plus de 50% de végétation haute)

Equipements / Activités

- Brumisateur
- Ombrière
- Piscine
- Baignade extérieure
- Terrain de boules
- Bibliothèque
- Cour d'école Oasis
- Musée
- Lieu de culte

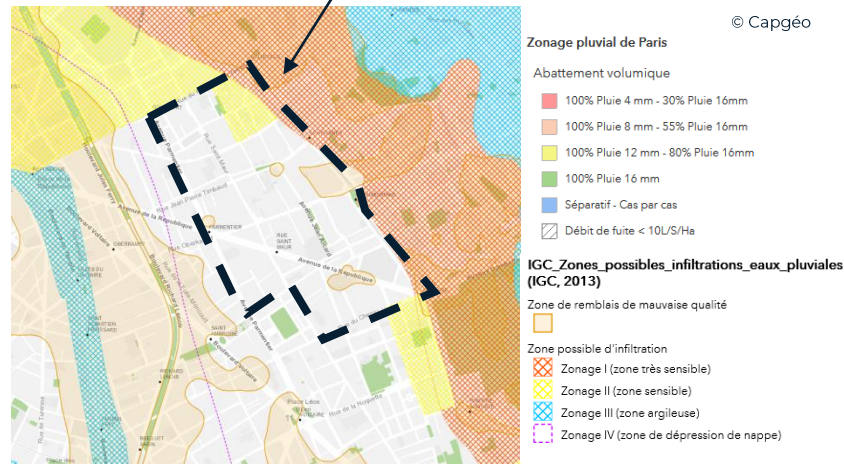
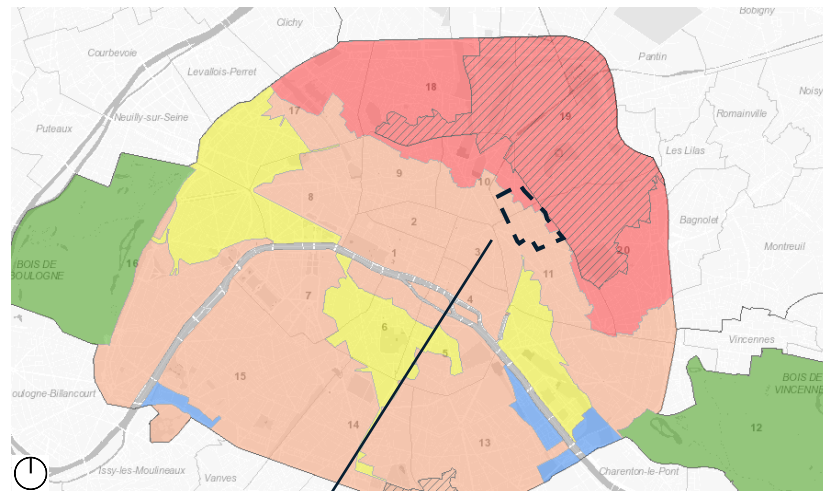


© Canicule de la nuit du 16 au 17 août 2016

Contexte environnemental : le sous-sol

Le Plan Pluie et les possibilités d'infiltration dans le quartier

- Pas de présence de carrière souterraine dans le secteur ni de zone de gypse.
- Abattement majoritaire de 8mm ; rejet possible au réseau d'assainissement au-delà de 8mm de hauteur de pluie.
- Abattement réduit au Nord-Est du quartier.
- **Les massifs végétalisés en pleine terre seront une plus-value pour éviter la saturation du réseau d'assainissement**



Synthèse des potentiels et enjeux de végétalisation



Le potentiel de végétalisation est à confirmer par une étude précise des réseaux enterrés et de la faisabilité technique.

Études de l'APUR

Enjeux:

- Renforcer le caractère de promenade et la continuité écologique des grandes axes arborés par une diversification végétale.
- Planter les rues de faubourgs et les rues de plus de 19mde large.
- Végétaliser à proximité des écoles.
- Végétaliser en limite de jardins.
- Multiplier les strates basses et intermédiaires .
- Végétaliser le réseau de voies courtes et résidentielles identifié.



AXE 1 : GRANDES VOIES STRUCTURANTES À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

- 1- Double alignement existant
- 2- Double alignement disparu
- 3- Alignement existant sur trottoirs de plus de 6 m de large
- Autres plantations sur l'espace public
- 4- Rue de plus de 19 m de large non plantée, présentant un potentiel de plantation d'arbres
- 5- Rue de faubourg non plantée, présentant un potentiel de plantation d'arbres

AXE 2 : RUES JARDIN DE PROXIMITÉ

- 6- Rue à proximité d'une école, non planté, présentant un potentiel de plantation d'arbres
- 7- Rue à proximité d'un parc, cimetière ou terrain de sport de plein air, non plantée, présentant un potentiel de plantation d'arbres
- 8- Rue résidentielle, non plantée, présentant un potentiel de plantation d'arbres
- 8bis- Rue résidentielle, non plantée, ne présentant pas de potentiel de plantation d'arbres

© APUR, DEVE, DVD, DPE

Synthèse des enjeux paysagers

Localisation des enjeux et des potentiels

Enjeux:

Des axes structurants susceptibles d'accueillir une strate végétale basse favorable au continuum écologique.

Des squares dont les abords peuvent être support d'une nouvelle végétalisation et de nouveaux usages

Une aire piétonne arborée support de nouveaux usages dans le quartier.

Un réseau important de rues courtes et/ou résidentielles minérales propices à l'accueil du végétal.



Le potentiel de végétalisation est à confirmer par une étude précise des réseaux enterrés et de la faisabilité technique.